

# QUOTIENT FAMILIAL 2025

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

# Saran



www.saran.fr

{ Ensemble, vivons notre ville ! }

SERVICE ACCUEIL

Place de la liberté, 45774 SARAN CEDEX

Tél : 02.38.80.34.01

Mail : accueil@ville-saran.fr

Dossier reçu le :	par
Dossier saisie le :	par
Dossier modifié le :	par

<b>MADAME * MONSIEUR *</b>		<b>MADAME * MONSIEUR *</b>
NOM :		NOM :
PRÉNOM :		PRÉNOM :
Situation familiale : Célibataire*, Marié(e)*, PACS*, Vie maritale*, Séparé(e)*, Divorcé(e)*, Veuf(ve)*		
Adresse :		
Téléphone domicile :		
Adresse mail famille (une seule adresse) :		
Téléphone portable :		Téléphone portable :
<b>Employeur</b> Nom : Ville : Tél. professionnel :		<b>Employeur</b> Nom : Ville : Tél. professionnel :
Régime d'affiliation (CAF, MSA, autres...) :		
N° Allocataire :		

Nom et Prénoms des enfants	Sexe	Né(e) le... à... (lieu de naissance)	Réservé à l'administration
		...../...../..... à .....	

1 - Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés au présent dossier sont exacts. Je m'engage à fournir les pièces nécessaires à son établissement et à informer le service Accueil de tout changement de situation.

2 - J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire puissent être utilisées, exploitées, traitées par la Ville de Saran pour le traitement de ma demande.

Votre adresse mail est obligatoire pour effectuer vos démarches en ligne sur votre Espace Famille

Votre adresse mail et votre numéro de portable sont indispensables pour recevoir le plus rapidement possible les informations concernant les activités de votre famille

3 - En signant cette fiche de renseignement, j'autorise la ville de Saran à utiliser mes coordonnées pour recevoir des informations municipales

Je n'autorise pas la ville à utiliser mon numéro de téléphone portable pour recevoir des sms

Fait à Saran, le

**Signature** (valant acceptation des points 1, 2, 3),

\*Rayer les mentions inutiles

**TOURNER LA PAGE S.V.P**

## **DOCUMENTS À FOURNIR :**

### **Pour les Saranais :**

- ◆ **Justificatif de domicile sur SARAN de moins de 6 mois (quittance de loyer, gaz, électricité...)**
- ◆ Avis d'imposition ou de non-imposition **2024** (sur les revenus **2023**), si vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus, indiquez la mention : « *J'accepte le tarif maximum Saranais* ».
- ◆ Livret de famille
- ◆ Si séparation : extrait de jugement pour la garde des enfants.
- ◆ Si enfants majeur à charge (**y compris enfant ayant 18 ans en 2025**) :
  - Certificat de scolarité
  - Attestation Pôle Emploi
  - Notification MDPH en cas d'invalidité

***Si votre situation (familiale, professionnelle, ou autre...) a changé depuis 2022, merci de joindre les justificatifs correspondants.***

- ◆ Si changement de situation professionnelle : les 3 derniers bulletins de salaire.
- ◆ Si congé parental : attestation de l'employeur ou attestation de paiement CAF
- ◆ Si invalidité ; photocopie de la carte d'invalidité ou de la notification MDPH
- ◆ Si arrêt maladie longue durée : attestation de paiement des indemnités
- ◆ Si chômage : montant allocation France Travail (montant **net** journalier)
- ◆ Si RSA : attestation de paiement de la CAF et 3 derniers bulletins de salaire le cas échéant
- ◆ **POUR TOUT AUTRE CAS** : consulter le Service Accueil.

***D'autres justificatifs pourront vous être demandés en fonction de votre situation.***

### **Pour les non-Saranais :**

Votre fiche de renseignements complétée est **OBLIGATOIRE**.

**RETOUR DU DOSSIER PRIORITAIREMENT PAR MAIL à :**  
**[accueil@ville-saran.fr](mailto:accueil@ville-saran.fr)**

ou

- dépôt en Mairie (urne prévue dans le hall d'entrée),
- par courrier - Mairie de Saran, service Accueil, place de la Liberté, 45774 Saran cedex,
- directement à l'accueil.

**ATTENTION : Tout dossier incomplet sera rejeté.**